

Mai 2017 | Vol. 15 N° 4

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 20 mai

Venez découvrir votre Municipalité sous un autre angle et rencontrer vos élus ainsi que le personnel municipal!

Détails à la page 10

Élection municipale 2017

Détails à la page 8



Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE **Jacobin**

Mai 2017 | Volume 15 N° 4

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 5
- Adoption de règlement 5

Urbanisme et réglementation

- Inspections sur le territoire 6
- Demande de permis 6
- Abattage d'arbres 6
- Piscine 7
- Feu à ciel ouvert 7
- Entretien des bandes riveraines 7

Municipalité de Saint-Jacques

- Élection municipale 8
- Offre d'emploi - Journalier(ère) à la voirie 9
- Journée portes ouvertes 10

Loisirs et culture

- Terrain de tennis 11
- Cours de tennis 11
- Terrain de pétanque 11
- Yoga 11
- Course à pied 12
- Défi Santé 12
- Horaire du camp de jour 13
- Semaine de la famille 13
- À surveiller (cinéma plein air et cours de gardiens avertis) 13

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Horaire régulier 14
- Exposition de l'artiste peintre Sophie Venne 14
- Exposition du photographe Michel Coderre 14
- Nouveautés 15
- Club du rat Biboche 15
- Vente de livres 15
- Offre d'emploi étudiant à la bibliothèque 16

Des nouvelles de vos organismes

- Partenariat entre l'école primaire Saint-Louis-de-France et le Cégep Régional de Lanaudière à Joliette 17
- Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie 18
- Société d'ornithologie de Lanaudière 18
- Centre d'Action Bénévole de Montcalm 19
- Groupe entraide et amitié Saint-Jacques 19
- Chevaliers de Colomb 19

Information

- Journée nationale des patriotes 20
- Collecte municipale des RDD 20
- Vente-débaras 20
- Carrefour giratoire 20
- Rappel, parc des Cultures 20

Page couverture	Journée portes ouvertes Élection municipale
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

1^{er} mai 2017 à 19 h

5 juin 2017 à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi 8 h à 16 h, mardi 8 h à 16 h 30, mercredi 8 h à 16 h 30, jeudi 8 h à 18 h, vendredi 8 h à 12 h. *Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 1 800 567-9372

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente de communication et adjointe au Service de l'urbanisme
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
directrice des finances
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson
technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296
biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant
préposée aux prêts
Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 6 mars 2017

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Honoraires professionnels à

Marceau Soucy Boudreau Avocats

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 003,10 \$ (incluant les taxes) à Marceau Soucy Boudreau Avocats pour les services juridiques rendus.

Cotisation à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec pour 2017-2018

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription du directeur des travaux publics et de verser la somme de 982,35 \$ (incluant les taxes) à l'ADMA.

Demande d'aide financière du comité de jumelage/Vergt

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 500 \$ au comité de jumelage Saint-Jacques/Vergt à titre de contribution financière pour l'année 2017.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 000 \$ au comité de jumelage Saint-Jacques/Vergt à titre de contribution financière pour la visite d'une délégation de Vergt à Saint-Jacques.

Renouvellement de la marge de crédit de la Municipalité

Il est résolu à l'unanimité de renouveler la marge de crédit de la Municipalité de Saint-Jacques d'une somme de 2 000 000 \$.

Appui à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague dans sa demande au gouvernement du Québec pour un amendement au Code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique

Il est résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques,

dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

Participation au quille-o-thon annuel des Chevaliers de Colomb

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 90 \$ aux Chevaliers de Colomb à titre de contribution financière pour le quille-o-thon annuel du 2 avril 2017.

Autorisation de passage pour le Marathon de Norah

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le passage sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques des participants au Marathon de Norah le samedi 14 octobre 2017.

Participation au souper-bénéfice du Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un (1) billet pour le souper-bénéfice du Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo du 16 mars 2017.

Facture de Retraite Québec pour le Régime de retraite du secteur public

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 529 \$ à Retraite Québec pour la quote-part du financement du régime de prestations supplémentaires des élus municipaux pour l'année 2017.

Facture d'ABC Environnement inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 12 270,66 \$ (plus taxes applicables) à ABC Environnement inc. pour le pompage de l'eau à l'intérieur des fondations et la disposition des eaux huileuses du 75-79, rue Saint-Jacques suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment.

QUE cette somme soit imposée au compte de taxes du lot 3 024 820.

BILAN DES DÉCISIONS

Facture de Les Entreprises P. Marion inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 280 \$ (plus taxes applicables) à Les Entreprises P. Marion inc. pour les services d'excavation et de transport des débris au 75-79, rue Saint-Jacques suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment.

QUE cette somme soit imposée au compte de taxes du lot 3 024 820.

Renouvellement de l'adhésion à l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la directrice générale et de la directrice des finances à l'AGFMQ pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018 pour une somme de 570 \$ (plus taxes applicables).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mandat à Castonguay Robitaille Harnois arpenteurs géomètres

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 2 050 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Castonguay Robitaille Harnois arpenteurs géomètres pour la réalisation d'un levé topographique du terrain de la caserne.

Mandat à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 10 950 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Solmatech inc. pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de la construction d'une caserne.

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 200 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour la

surveillance bureau incluant les visites au chantier dans le cadre des travaux de la station de traitement des eaux usées pour le volet du traitement des boues.

Appui à la MRC de Minganie pour la demande commune du monde municipal de dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Minganie en demandant aux municipalités/villes de la MRC de Montcalm d'adopter le projet de règlement élaboré par le Collectif scientifique afin qu'aucun développement ne soit possible sans eau potable.

Mandat à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 7 470 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Solmatech inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre de la réfection de la station de traitement des eaux usées pour le volet du traitement des boues.

URBANISME

Avis de motion – Règlement numéro 004-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de changer la grille des usages et normes de la zone R2-69 pour permettre une hauteur de trois étages pour le triplex.

Adoption du premier projet de règlement numéro 004 2017

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le premier projet de règlement numéro 004-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de changer la grille des usages et normes de la zone R2-69 pour permettre une hauteur de trois étages pour le triplex.

LE CONSEIL MUNICIPAL

BILAN DES DÉCISIONS

LOISIRS

Demande de subvention de l'Association de soccer de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 000 \$ à l'ASNA à titre de contribution pour l'année 2017.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Mandat à Peinture Froment

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 5 235 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Peinture Froment à effectuer les travaux de peinture à la bibliothèque Marcel-Dugas.

VARIA

Participation au 30^e Colloque de Les Arts et la Ville

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Pierre La Salle et madame Isabelle Marsolais à participer au Colloque de Les Arts et la Ville du 31 mai au 2 juin 2017.

Résumé de la séance spéciale du 27 mars 2017

Adoption du second projet de règlement numéro 004 2017

Il est résolu à l'unanimité que le second projet de règlement numéro 004-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de changer la grille des usages et normes de la zone R2-69 pour permettre une hauteur de trois étages pour le triplex, soit adopté sans changement.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 10 avril 2017, a adopté les règlements suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 004-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AFIN DE CHANGER LA GRILLE DES USAGES ET NORMES DE LA ZONE R2-69 POUR PERMETTRE UNE HAUTEUR DE TROIS ÉTAGES POUR LE TRIPLEX

Le règlement numéro 004-2017 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 18 avril 2017.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles, sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.



URBANISME ET RÈGLEMENTATION

LE BEAU TEMPS EST À NOS PORTES!

Ne soyez pas surpris de voir circuler l'inspecteur municipal, monsieur Charles D. St-Georges, sur notre territoire. Il est à votre service et veille à assurer le respect de la réglementation de la Municipalité de Saint-Jacques.

Pour toute question ou demande de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec lui. Il se fera un plaisir de vous renseigner et de vous aider dans vos projets.

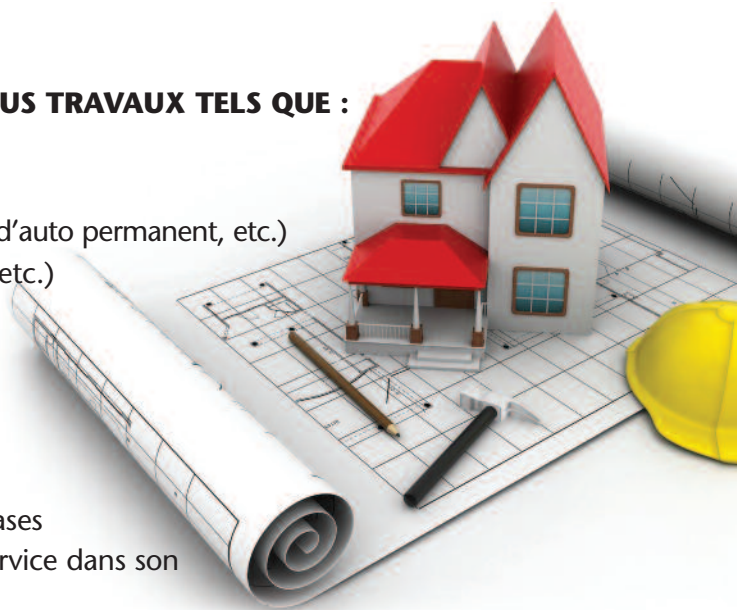
Charles D. St-Georges, inspecteur municipal | 450 839-3671, poste 7660

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration!

DEMANDE DE PERMIS

L'OBTENTION D'UN PERMIS EST OBLIGATOIRE POUR TOUS TRAVAUX TELS QUE :

- Rénovations intérieures et extérieures
- Agrandissement
- Construction d'un bâtiment accessoire (garage, cabanon, abri d'auto permanent, etc.)
- Construction neuve (résidentielle, commerciale, industrielle, etc.)
- Nouveau logement (logement complémentaire ou intergénérationnel)
- Piscine hors terre, creusée ou semi-creusée
- Installation septique
- Démolition
- Aménagement de stationnement hors rue de plus de trois cases
- Usage complémentaire (opérer un commerce ou offrir un service dans son lieu de résidence)



Le Service d'urbanisme a mis à votre disposition, sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, différents formulaires de demande de permis. La liste des documents et informations à fournir pour une demande de permis est également disponible ainsi que des informations supplémentaires quant à la réglementation. Vous trouverez fort probablement des réponses à vos questions!

ABATTAGE D'ARBRES

Un projet de coupe de tout arbre est **interdit sans l'obtention d'un certificat d'autorisation**, si ces travaux ne sont pas effectués simultanément à la construction, à la transformation, à la réparation, à l'agrandissement ou à l'addition de bâtiments. La demande doit être présentée au Service de l'urbanisme de la Municipalité, tel que stipulé au **Règlement sur les permis et certificats n° 58-2001**.



URBANISME ET RÈGLEMENTATION

PISCINE

Le **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, adopté par la province de Québec, indique que :**

- Dans le but d'assurer le respect des normes, un permis délivré par la Municipalité locale est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.
- Toute piscine (creusée, semi-creusée, hors terre de moins de 1,2 mètre et démontable de moins de 1,4 mètre) doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès;
- Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte;
- Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- Une piscine hors terre de plus de 1,2 mètre en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 mètre ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès s'effectue au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement, ou encore, à partir d'une plate-forme ou terrasse rattachée à la résidence dont l'accès est protégé par une enceinte sécurisée afin d'empêcher son utilisation par un enfant;

Pour consulter la version intégrale du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles de la province du Québec, consultez : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//S_3_1_02/S3_1_02R1.htm

FEU À CIEL OUVERT

Il est défendu d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet, tel que stipulé au **Règlement sur les nuisances n° 266-2015**.

Il est interdit de brûler des matières résiduelles, des déchets et des matériaux de construction, de l'ameublement et tout autre élément, sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du Service de sécurité incendie, tel que stipulé au **Règlement n° 283-2015 en matière de sécurité incendie**.

Ce même règlement stipule **qu'il est interdit de faire usage de feux d'artifice ou de pétards et de décharger des armes à feu, sur tout le territoire de la Municipalité**, sauf lorsqu'une autorisation du Service de sécurité incendie a été obtenue pour une activité spéciale d'intérêt public.

ENTRETIEN DES BANDES RIVERAINES

Lorsque votre terrain borde un ruisseau, il est de votre responsabilité de préserver et de nettoyer le cours d'eau annuellement. Nous vous prions de bien vouloir retirer les branches, troncs d'arbres et tous autres débris qui pourraient s'y retrouver et qui nuisent à l'écoulement naturel des eaux.

Cet exercice a pour but de maintenir un écosystème performant, mais également d'assurer le bon fonctionnement de nos cours d'eau, de réduire la pollution et d'éliminer les risques d'obstruction qui pourraient causer des inondations et d'importants dégâts. **Dans notre intérêt à tous et pour l'environnement, veillons à filtrer nos berges respectives.** Merci à tous!



ÉLECTION MUNICIPALE 2017

Comme dans toutes les municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la Municipalité de Saint-Jacques le **dimanche 5 novembre 2017**. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le **dimanche 29 octobre 2017**. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants, dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017 (incluant le VPA):

- scrutateurs;
- secrétaires;
- préposés à l'accueil;
- membres de la table de vérification de l'identité;
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à se présenter pour remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au bureau de la présidente d'élection et directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques, situé à la mairie de Saint-Jacques au 16, rue Maréchal.

Des informations à ce sujet peuvent être obtenues au numéro de téléphone 450 839-3671, poste 7600 ou sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

ÉLECTION MUNICIPALE

Dimanche
5 novembre 2017

Vote par anticipation :
Dimanche
29 octobre 2017





SAINT-JACQUES



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT JOURNALIER OU JOURNALIÈRE À LA VOIRIE

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint Jacques désire recruter une personne dynamique intéressée à joindre l'équipe du Service des travaux publics à titre de journalier ou journalière à la voirie pour l'été 2017.

Relevant du directeur des travaux publics, le ou la titulaire du poste aura le mandat de réaliser les tâches relatives à l'entretien des infrastructures, parcs, espaces verts, terrains de jeux et bâtiments appartenant à la Municipalité.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Détenir un permis de conduire valide (obligatoire);
- Posséder une carte de sécurité pour les chantiers de construction - SST (un atout);
- Être disponible en tout temps en cas d'urgence;
- Posséder une carte RCR (atout).

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Avoir une bonne santé physique;
- Avoir de la dextérité;
- Être débrouillard et avoir une habileté diversifiée en travaux manuels;
- Avoir une bonne habileté à communiquer;
- Avoir un bon esprit d'équipe;
- Être autonome;
- Être responsable.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein;
- 40 h par semaine;
- Juin à août 2017;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae en spécifiant « OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT À LA VOIRIE » **avant 12 h, le vendredi 19 mai 2017, à :**

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques
(Québec) J0K 2R0

josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi. À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.

Seules les personnes retenues seront contactées.



SAINT-JACQUES

JOURNÉES PORTES OUVERTES

INVITATION À LA POPULATION

Visitez les bâtiments municipaux et découvrez les services qui y sont proposés ainsi que les gens qui y travaillent!

Apprenez-en davantage sur vos infrastructures municipales, leur fonctionnement, leur utilité et plus encore!

Venez découvrir votre Municipalité sous un autre angle et rencontrer vos élus ainsi que le personnel municipal!

Samedi 20 mai 2017

- 9 h :** Café et collations
- 9 h 30 :** Embarquement et départ
Circuit guidé en autobus
- 11 h 30 :** Retour à la mairie

Nombre de places limité
Inscription obligatoire

450 839-3671





LOISIRS & CULTURE

TERRAIN DE TENNIS

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs.

Les terrains de tennis sont réservés tous les lundis et mardis de 13 h 30 à 16 h du mardi 4 juillet au lundi 14 août pour la tenue de cours de tennis pour les jeunes de 5 à 14 ans. Toute autre plage horaire est libre et accessible à tous!

COURS DE TENNIS

- Qui : Les jeunes de 5 à 14 ans
- Session : Mardi 4 juillet au lundi 14 août (6 semaines, 2 cours par semaine)
- Quand : Les lundis de 13 h 30 à 14 h 45 pour les 5 à 8 ans et de 14 h 45 à 16 h pour les 9 à 14 ans
Les mardis de 13 h 30 à 14 h 45 pour les 5 à 8 ans et de 14 h 45 à 16 h pour les 9 à 14 ans
- Coûts : 115 \$ (plus taxes applicables)
- Lieu : Terrain de tennis du parc Aimé-Piette
- Équipement requis : Raquette de tennis
- **INFORMATION ET INSCRIPTION :** Vincent Grenier | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

TERRAIN DE PÉTANQUE

Les terrains de pétanque sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs.

Les terrains de pétanque sont réservés tous les mardis soirs du 2 mai au 20 août pour la tenue de joute du Club de pétanque de Saint-Jacques. Le Club a également planifié 7 tournois pour cet été : dimanche 28 mai, les samedis 17 et 24 juin, dimanche 16 juillet, dimanche 20 août, lundi 4 septembre et dimanche le 17 septembre. Toute autre plage horaire est libre et accessible à tous!

YOGA

- Qui : 16 ans et plus
- Session : 1^{er} juin au 20 juillet 2017 (8 semaines)
- Quand : Les jeudis à 17 h (Yoga, pour tous +, durée 1 h 15) et 18 h 45 (Yoga, pour tous, durée 1 h 15)
- Coûts : 104 \$ pour la session ou 15 \$ pour des cours à la carte
- Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège, local 32 (50, rue Saint-Jacques)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Marie-Eve Farmer | 450 898-6413 | fmarie_eve@hotmail.com



LOISIRS & CULTURE

COURSE À PIED

L'objectif de la première session est d'acquérir les techniques et les connaissances sur la course à pied pour commencer à courir sans blessure. Des exercices de stabilisation et d'étirement seront inclus dans les séances qui seront effectuées au parc Aimé-Piette.



Le but du groupe de course pour débutant est de participer (participation volontaire) au Marathon de Norah qui aura lieu à Saint-Jacques le 14 octobre prochain, pour la distance du 5 km.

Qui : Pour tous

Session : 10 mai au 15 juillet 2017 (10 semaines, 2 séances/semaine)

Quand : Mercredi 19 h à 20 h et samedi 8 h 30 à 9 h 30

Coût : 100 \$

Lieu : Point de rencontre à la mairie de St-Jacques

Matériels requis : Souliers de sport confortables et vêtements adaptés selon la température extérieure.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Magali Leblanc, Kinésiologue-kinésithérapeute, spécialiste en prévention des blessures à la course à pied
450 365-2856 | info@mlkinesiologue.com | www.mlkinesiologue.com

**TOUT LE QUÉBEC
SE MET AU DÉFI,
ET VOUS ?**

Défi Santé
En solo, en famille ou en équipe :
inscrivez-vous dès maintenant à DefiSante.ca

Du 30 mars au 10 mai, Anaïs Favron vous invite à relever le Défi Santé, le rendez-vous annuel pour mettre sa santé en priorité! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs :

- **Objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **Objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!
- **Objectif Équilibre** : favoriser son sommeil chaque jour

Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant!

Dans le cadre du Défi Santé, la Municipalité de Saint-Jacques vous propose une séance de zumba, du cardio en folie ainsi qu'un parcours à obstacles au parc au parc Aimé-Piette le jeudi 4 mai de 17 h 30 à 20 h 30.

Inscrivez-vous au www.defisante.ca et venez relever le défi!

LOISIRS & CULTURE



Horaire du Camp de jour

	Dates	Activités
Semaine 1	26 juin au 29 juin (congé le 30 juin)	Party d'accueil (29 juin)
Semaine 2	3 au 7 juillet	Funtropolis (6 juillet)
Semaine 3	10 au 14 juillet	Camp Bout-en-train (12 juillet)
Semaine 4	17 au 21 juillet	Havre Familial (18 juillet, 5 à 7 ans) (19 juillet, 8 à 12 ans)
Semaine 5	24 au 28 juillet	ISaute Laval (25 juillet)
Semaine 6	31 juillet au 4 août	Arbraska (2 août)
Semaine 7	7 au 11 août	Les sommets – Saint-Sauveur (9 août)
Semaine 8	14 au 18 août	Bowling (17 août)

LA SEMAINE DE LA FAMILLE

Édition 2017 : 15 au 21 mai

Du 15 au 21 mai prochain, à l'occasion de la Semaine québécoise des familles 2017, la Municipalité de Saint-Jacques ainsi que le Réseau pour un Québec Famille vous proposent de découvrir et de célébrer la richesse de la multitude des expériences en famille, sous toutes leurs formes et dans toute leur splendeur.

AMUSEZ-VOUS EN FAMILLE!

À SURVEILLER DANS LA PROCHAINE ÉDITION DU JACOBIN :

- Le cinéma plein air est de retour pour la saison estivale! 3 diffusions sont prévues, les dates et les films présentés sont à confirmer.
- Les cours de gardiens avertis, proposés par la Croix-Rouge canadienne, seront offerts sous peu.

RESTEZ À L'AFFÛT!



Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

HORAIRE | Lundi 14 h à 20 h | Jeudi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h | Samedi 10 h à 12 h



JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le **lundi 22 mai** pour le congé de la Journée nationale des patriotes. Nous serons de retour le mardi 23 mai à l'horaire régulier.

EXPOSITION DE L'ARTISTE PEINTRE SOPHIE VENNE jusqu'au 20 mai

J'ai réalisé mes études en arts visuels au Cégep Régional de Joliette, puis j'ai poursuivi mes études à l'Université du Québec à Trois-Rivières en enseignement des arts et du théâtre. Depuis ma diplomation, j'enseigne les arts et le multimédias au secondaire.

Malgré mon travail et la vie familiale chargée, j'ai toujours essayé de garder du temps afin de poursuivre et améliorer ma démarche et ma création artistique.

Vous verrez dans la série d'œuvres que j'expose à la bibliothèque en avril, des œuvres diverses aux thèmes et couleurs variés (personnages ludiques, cerfs et autres). Je dois dire que je suis particulièrement fière de la série réalisée dans des cadrages de bois antiques. La production de cette série de toiles m'a été inspirée, à la base, par les cadres réalisés grâce au talent de menuisier de mon père. En effet, c'est lui qui a réalisé tous les cadrages en bois de cèdre qui complètent l'ensemble des œuvres issues de la thématique du cerf.

Pour ce qui est du pinceau, mes œuvres traduisent l'impulsion du moment que je vis et l'état d'âme dans lequel je me trouve au moment où je peins. Les thèmes, les textures, le choix des couleurs et des formes me permettent de demeurer en harmonie avec les sentiments qui m'habitent et la peinture me permet de les immortaliser. J'explore différents médiums et intègre différents matériaux et textures dans mes créations en essayant toujours de me renouveler.

Commencer un tableau est pour moi comme aller à la rencontre d'une personne inconnue.

Sophie Venne

EXPOSITION À LA BIBLIO | DU 23 MAI AU 30 JUIN

Exposition des photos de Michel Coderre

À compter du 23 mai, des dessins des élèves de monsieur Daniel Lamarre seront exposés à la bibliothèque. Un mur sera dédié à ces talentueux dessinateurs toute l'année.



Bibliothèque

Marcel-Dugas

Passion lecture

NOUVEAUTÉS ROMANS :

- **Victorine** de Micheline Dalpé
- **Les étoiles de la Fortune, tome 3** de Nora Roberts
- **Sous le même toit** de Jojo Moyes
- **L'amérindienne** de Louise Lacoursière
- **Pénitence** de Philip Kerr
- **Fin de ronde** de Stephen King
- **Après Anna** d'Alex Lake

NOUVEAUTÉS DOCUMENTAIRES :

- **Jardiner avec Marthe**
- **Pierre, Jean-Jacques et les autres** de Marie-Hélène Proulx
- **Premières lueurs** de Roméo Dallaire
- **Un cœur pour la vie** de Martin Juneau
- **Enfants à livre ouvert** de Gilles Julien
- **Histoire du crime organisé, tome 2** de Pierre De Champlain



INVITATION

Vous êtes invités au Spectacle "Charlie dans la préhistoire" avec le théâtre petit-bus.



L'activité se déroulera samedi Le 3 juin à 10h à la bibliothèque Marcel-Dugas.

Dans le cadre du club de lecture du rat Biboche

Merci de confirmer votre présence au : 450 831-2296



VENTE DE LIVRES 2017

Nous sommes à préparer la vente de livres...

La vente de livres aura lieu le jeudi 18 mai de 14 h à 19 h à la salle du conseil de la Mairie situé au 16, rue Maréchal.

Les sommes amassées serviront au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



Bibliothèque

Marcel-Dugas



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT À LA BIBLIOTHÈQUE

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter une personne dynamique, qui a à cœur sa communauté, intéressée à joindre l'équipe de la bibliothèque pour l'été 2017.

Relevant de la directrice générale et en collaboration avec la technicienne pour le Service culturel, le ou la titulaire du poste aura le mandat de réaliser les tâches relatives aux activités de la bibliothèque.

IL OU ELLE AURA EN OUTRE LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Accueillir les usagers de la bibliothèque;
- Renseigner les usagers sur le fonctionnement et les activités de la bibliothèque;
- Réaliser les opérations courantes reliées au prêt de documents;
- Classer les documents selon les systèmes établis;
- Exécuter les opérations requises à la préparation matérielle, à l'entretien et à la réparation de documents;
- Collaborer aux activités d'animation;
- Effectuer de l'entrée de données.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être à l'aise avec un ordinateur et le niveau informatique;
- Avoir de l'entregent et une bonne habileté à communiquer;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Être fiable;
- Être responsable.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps partiel;
- 15 à 20 h par semaine;
- Horaire de jour, de soir et de fin de semaine;
- Juin à août 2017;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae en spécifiant

« OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT
À LA BIBLIOTHÈQUE »

avant 12 h,

le vendredi 19 mai 2017, à :

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques
(Québec) J0K 2R0

josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.

Seules les personnes retenues seront contactées.

VOS ORGANISMES

Partenariat entre l'école Primaire Saint-Louis-de-France et le Cégep Régional de Lanaudière à Joliette

Chères Jacobines, chers Jacobins,

Tout d'abord, nous sommes une équipe de finissants en éducation spécialisée au Cégep de Joliette. À l'automne dernier nous, avons été approchés par les professionnels de l'école primaire Saint-Louis-de-France pour une problématique bien spécifique : la gestion de l'anxiété chez les enfants. Notre mandat consiste à répondre à un besoin que le personnel enseignant ainsi que toute l'équipe-école a émis lors d'un sondage à l'interne. Nous sommes donc présents à l'école primaire Saint-Louis-de-France depuis le mois de janvier dernier. Nous tenions à nous présenter, comme il se doit et vous présenter les démarches du projet.

Pour arriver à faire une différence et intervenir sur la problématique de l'anxiété chez l'enfant, nous avons mis en action des ateliers ludiques et des activités sous forme de jeux, qui se déroulent en classe dans un cadre scolaire supervisé en encadré et qui s'adresse à tous les étudiants de tous les niveaux. Nous tentons également de créer un partenariat entre l'école primaire Saint-Louis-de-France et le Cégep Régional de Lanaudière à Joliette afin de pérenniser nos actions et maintenir un service de prévention de la gestion de l'anxiété chez l'enfant qui est, malheureusement, une problématique très répandue de nos jours. Ce futur partenariat serait supervisé par un professeur en éducation spécialisée du Cégep de Joliette et serait réalisé et animé par des étudiants de deuxième année en éducation spécialisée.

Pour conclure, nous aimerions souligner la chance que nous avons de travailler dans votre merveilleuse Municipalité ainsi que dans un établissement scolaire dynamique avec une équipe-école dévouée.



Catherine Hébert
pour l'équipe du projet intégré

Sur la photo :
(à l'arrière) Jesse Plante, Timothé Lavallé,
Alexan Bourgignon.
(à l'avant) Koralye Baril, Mélissa Guilbault,
Catherine Hébert.



VOS ORGANISMES

SHÉNA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE
DE LA NOUVELLE-ACADIE

Mai est un mois important pour les amateurs de jardinage et d'horticulture et pour nous aussi à La SHÉNA car nous vous présentons notre dépliant pour l'année 2017-2018. Pour le recevoir ou pour passer une soirée agréable en bonne compagnie, nous vous invitons à la conférence :

16 mai à 19 h 15 - Les graminées avec Rock Giguère

On aime leurs fleurs plumeuses, leur port élégant et même leur forme inhabituelle. Elles ont peu de rivales pour créer des masses spectaculaires ou pour apporter de la grâce et de la légèreté à une plate-bande.

Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les non-membres.

INFORMATIONS :

Jeanne d'Arc Patenaude 450 759-6907

30 mai à 19 h - Encan de plantes

Belle occasion de vous procurer de belles plantes à bon prix! **GRATUIT!!! Bienvenue à tous!**

Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques

INFORMATIONS :

Jeanne d'Arc Patenaude 450 759-6907

Le **13 août**, nous ferons un voyage où nous visiterons 3 très beaux jardins de la région de Saint-Étienne-des-grès. 50 \$ pour les membres, 60 \$ pour les non-membres. Les billets seront en vente lors de la conférence de mai.

INFORMATION :

Monique Labrèche | 450 839-2315



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Mercredi 10 mai à 19 h | Conférence de Marcel Harnois « Il était une fois des hirondelles »

Chaque printemps, de moins en moins de sites de nidification sont occupés par les membres de la famille des Hirundinidés. Nous vous suggérons d'apporter votre guide d'identification à chaque rencontre.

2 \$ pour les membres, 4 \$ pour les non-membres. Bienvenue à tous, parents et amis. Lieu : 34, 1^{re} Avenue, à Notre-Dame-des-Prairies.

Samedi 13 mai à 8 h 30 | Sortie à Mandeville avec Daniel Coderre

Daniel vous invite à une sortie sur les terres de son Duché. Nous serons en pleine saison des parulines et autres passereaux. Le point de rencontre est fixé à 8 h 30 dans le stationnement de la Municipalité de Mandeville situé au 162 Desjardins. Apportez votre lunch, vos jumelles, bottes, lunettes d'approche, livre d'identification et du chasse-moustiques au besoin. Inscription : Daniel Coderre | dan_cod@hotmail.com.

Samedi 28 mai à 8 h 30 | Sortie à Saint-Donat avec Jean-François Piché et Marie-Chantal Brault

Le sentier des étangs de Saint-Donat est devenu, au fil des années, un excellent site d'observation pour les oiseaux. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au stationnement de l'église de Saint-Donat. La durée de l'activité est d'une journée (9 h à 15 h 30). Apportez vos jumelles, lunettes d'approche, chasse-moustiques et votre dîner. Nous mangerons au parc du Mont-Tremblant. Inscription : Jean-François Piché | j.f.p@videotron.ca.

VOS ORGANISMES



COLLECTE DE FONDS

DONNEZ ET CONTRIBUEZ GÉNÉREUSEMENT...
POUR LES GENS DE VOTRE COMMUNAUTÉ !



Le Centre d'Action Bénévole de Montcalm sollicite la communauté dans le cadre de sa collecte de fonds.

Pour contribuer, nous vous invitons à faire un don en personne (27, rue St-Louis, St-Esprit) ou sur notre site web (www.rbmontcalm.com), via PayPal, Visa ou MasterCard. Un reçu aux fins d'impôts est remis pour les dons de 20\$ et plus.

Merci de votre soutien!

familiprix

Jean-François LaFrance
Président d'honneur

Merci à



Desjardins
pour sa contribution!



Le Groupe d'Entraide et d'Amitié St-Jacques



Vous invite lundi 15 mai,
à venir chanter et danser au son de
la musique de Marc Yelle,
accompagné d'un dîner.



DES SURPRISES VOUS ATTENDENT!

À : 11 h 30
Coût : 15 \$/personne
Lieu : Sous-sol de l'église de Saint-Jacques
Inscription : Lise B. Gagnon 450 839-3378

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LUNDI 8 MAI | **Bienvenue à tous**



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

TOURNOI DE GOLF SAMEDI 15 JUILLET

Au Club de golf de Crabtree

- Trou d'un coup : Passe de saison en semaine pour la saison 2017 offerte par le Club de golf de Crabtree.
- Trou d'un coup : 10 000 \$ offert par la Caisse Nouvelle-Acadie.

Coût : 90 \$ par joueur (comprend la partie, la voiturette et le repas)

Golf et voiturette : 75 \$

Repas : 25 \$ - Souper au Club de golf : brochette de poulet (inclus une bouteille de vin par *foursome*)

*En cas de pluie, le souper aura lieu et un billet pour un 18 trous vous sera remis pouvant être utilisé n'importe quand en saison selon la disponibilité.

Prix de présence! Un responsable par *foursome*. Réservez tôt!

Roland Beauséjour | 450 839-2871 | 450 559-5774

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez noter que la mairie ainsi que la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées le **lundi 22 mai** pour le congé de la Journée nationale des patriotes.

COLLECTE MUNICIPALE DES RDD | Service gratuit

La collecte aura lieu **le samedi 20 mai de 8 h à 16 h** au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

On trouve sur l'étiquette des produits domestiques dangereux un ou plusieurs de ces pictogrammes :



PNEUS HORS D'USAGE

Seuls les pneus hors d'usage suivants sont acceptés, sauf les jantes : voitures, camions (diamètre de 48 po et moins) petits pneus (ex. VTT, moto). Les pneus de bicyclette et de tracteur ne sont pas acceptés.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Amplificateur, système de son, cellulaire, chargeur, ordinateur (clavier, souris, modem), imprimante, photocopieur, électroménager (sauf réfrigérateur), micro-ondes, magnétoscope, projecteur, téléviseur et télécommande.

VENTE-DÉBARRAS

20, 21 et 22 mai de 8 h à 18 h

Les ventes-débarras sont autorisées, avec un permis, du 20 au 22 mai de 8 h à 18 h. En cas de fortes pluies, la vente-débarras est autorisée uniquement la fin de semaine suivante.

Vous devez obligatoirement vous procurer un permis (gratuit) à la mairie.

CARREFOUR GIRATOIRE

Le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) prévoit poursuivre les travaux de construction du carrefour giratoire à l'intersection des routes 341 et 158 dès le 8 mai prochain. Pendant la durée des travaux, le MTMDET mettra en place une voie de contournement située sur la montée Allard ou la rue Venne, au besoin, selon les travaux.

Prévoyez un peu plus de temps pour vos déplacements et restez à l'affût, la Municipalité de Saint-Jacques vous informera des développements dans ce dossier.

RAPPEL – PARC DES CULTURES

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire du vélo ou de marcher hors des sentiers prévus à cet usage. La Municipalité de Saint-Jacques ainsi que ses partenaires investissent temps et argent pour vous offrir un bel environnement avec des espaces verts et des œuvres d'art publiques qui rendent hommage à nos racines.

S'il vous plaît, veuillez respecter les lieux Merci!